

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 29 (1932)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse*; par **Fr. 7.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

N° 6

JUIN 1932

SOMMAIRE : Nécrologie : Emile Chevalley. — Programme de l'Assemblée générale de la Romande, les 25 et 26 juin 1932, à Montreux. — Congrès international d'apiculture et réunion de l'Apis-Club. — Conseils aux débutants pour juin, par *Schumacher*. — Un rappel, par *Schumacher*. — Rapport du Comité de la Société romande d'apiculture, présenté à l'assemblée du 14 mars 1932, par *A. Mayor* (suite). — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Elevage de reines, par le *Dr Brunnich* (suite). — Le pour et le contre de la race commune, par *Ch. Pahud* (suite et fin). — Les vicissitudes d'apiculteurs improvisés, par *J. d. T.* — Organisation nouvelle d'un Office du miel, par *Dormond*, président de la Section de Cossonay. — L'enthousiasme, le déclin, après, par *H. Berger*. — Pesées de ruches sur bascules en avril 1932, par *Ch. Thiébaud*. — Fédération d'apiculture neuchâteloise. — Fédération jurassienne. — Nouvelles des Sections. — Nouvelles des ruchers.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

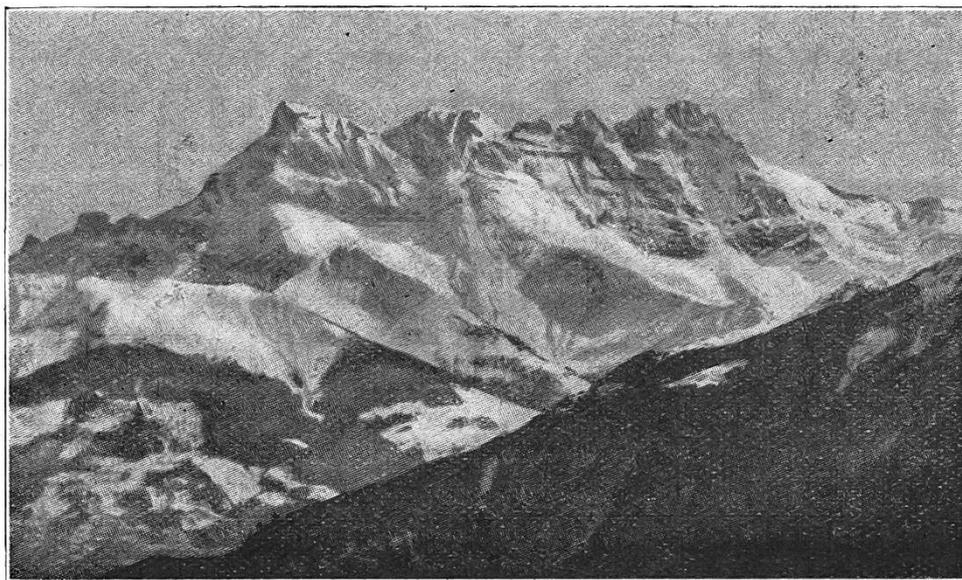
† EMILE CHEVALLEY

La Côte vaudoise vient de perdre un de ses plus anciens membres. A peine cette Section, une des doyennes de la Suisse romande, fut-elle fondée qu'il demanda son admission. Et maintenant laissons la parole à M. Berger qui a prononcé la nécrologie du défunt au bord de la tombe.

« Emile Chevalley n'était pas comme tant d'autres apiculteurs qui se contentent de faire inscrire leurs noms sur le registre d'une Section, de payer la cotisation annuelle, mais il fréquentait régulièrement les assemblées dont il était l'âme vivante. Sa parole faisait autorité. On aimait à le voir, à l'entendre. Pas d'acrimonie, toujours du bon sens, de l'humour, un livre ouvert où l'on puisait en toute occasion. Et quel charme de visiter en sa compagnie sa chambre de travail manuel ! C'est que notre ami était un artiste, ses doigts faisaient tout ce qu'il voulait. Sa place aurait dû être celle de directeur d'une école d'apiculture. Et les connaissances intellectuelles ne le cédaient en rien à son activité matérielle. Ses procès-verbaux d'un français correct et d'une écriture peu ordinaire auraient fait envie à plus d'un homme de lettres.

» L'orateur rappelle avec émotion un trait tout en l'honneur d'Emile Chevalley lors d'une certaine séance de la Côte vaudoise où notre honorable président de la Romande avait tenu d'assister. Des divergences de vues s'étaient élevées entre le « haut lieu » et celui qui vous parle. Avec un beau courage, Chevalley se rangea à mes côtés. L'accord se fit immédiatement et la paix rentra au logis. »

— Nous saluons tes restes, noble cœur, âme vaillante. Ton souvenir pieux nous reste. Il prend place aux côtés des Louis Gallay, du régent Corthésy, Léon Cornaz, Dallinge, et les autres chers disparus en compagnie desquels nous avons passé tant de joyeux instants.



Les Dents du Midi vues de Caux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA ROMANDE

les 25 et 26 juin 1932, à Montreux.

Aux apiculteurs romands,

Chers collègues,

Le 12 mars, à Lausanne, MM. les délégués l'ont voulue, le Comité de la Romande l'a aussi voulue, en a pris même la responsabilité ; à part ces excellents amis d'Aigle, tout le monde a voulu que l'assemblée générale de 1932 ait lieu à Montreux. Tu l'as également voulu, ami apiculteur, nouveau George Dandin. Eh bien ! tu l'auras. Cela n'a pas été sans peine, ni tracas, ni épineux frottements, mais je te répète que tu l'auras, ton assemblée de Montreux. Car le Comité des Alpes a dû s'incliner devant une pareille unanimité.

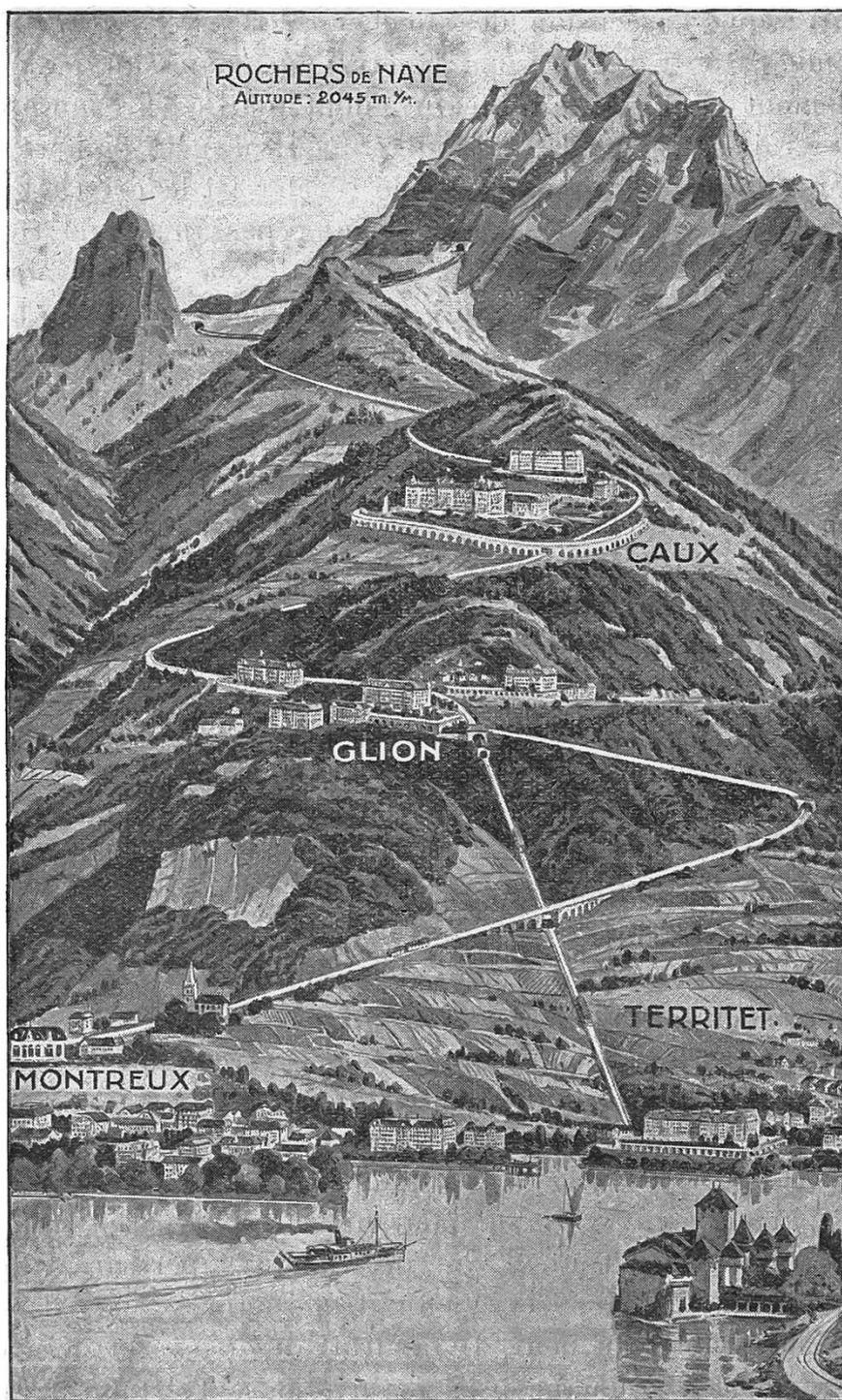
Evidemment, Montreux est un nom qui impose. Mais que vas-tu penser, apiculteur mon frère, quand tu auras achevé la lecture de ces lignes ? Je tremble. Plus encore, j'en frémis. Ne vas-tu pas te rebiffer ? Ne vas-tu pas dire : « Ah ! non, par exemple ! Ce n'est pas du tout cela que j'entendais. Il avait été prescrit de renoncer à tout jamais à cette folle ambition de se surpasser indéfiniment les uns les autres, de se maintenir désormais dans les limites d'une honnête

simplicité, de faire davantage appel à nos propres ressources, d'avoir des assemblées avant tout apicoles, avec des manifestations purement apicoles, là, tenues au rucher même d'un ou des collègues complaisants (et ils sont tous complaisants) ? Et puis voilà ce comité des Alpes qui va encore plus loin que tous ses prédécesseurs, qui fait des siennes, c'est-à-dire des choses inconcevables ? Qui s'en va nous loger dans un palace, comme si les palaces pouvaient jamais convenir à notre proverbiale modestie ? Non, ce projet est insensé et je m'abstiendrai d'y participer pour manifester avec éclat ma réprobation ? »

Si tu dis cela, ami apiculteur, tu auras raison ; d'un certain point de vue seulement, il est vrai. Mais si tu songes que ce comité des Alpes n'a désiré et voulu qu'une seule et unique chose, soit : te faire plaisir, t'offrir ce qu'il avait de meilleur, présenter à tes yeux, pour les charmer, ce qu'il y a de plus beau dans son coin de terre. Si tu songes à ces choses, ta colère tombera, se fondra comme la neige au printemps, tu réfléchiras et... tu viendras à Montreux.

Il est presque inutile, n'est-ce pas ? de présenter Montreux à des Romands. Mais on ne redira jamais assez ses gracieuses beautés, son site grandiose, le cadre incomparable, unique, que lui composent à l'envi le bleu Léman, tant de fois et poétiquement chanté, ainsi que les montagnes voisines ou lointaines, surtout cette majestueuse Dent du Midi. Mais, élevez-vous quelque peu, montez à Glion, plus haut encore, à Caux ; ce site fameux, au point que l'on y accourt des cinq parties du monde, s'ennoblit encore, prend des proportions de plus en plus imposantes. Caux est un balcon édifié par la Nature comme exprès pour permettre à l'homme de contempler le plus radieux des paysages, de lui faire comprendre en une fois et pour toujours ce que signifie ce mot : Beauté. C'est un reposoir avec une prestigieuse vision.

Tout de suite, l'idée a germé : Ah ! si l'on pouvait aller à Caux ! — Mais ce souhait paraissait impossible à réaliser. Cependant, l'opinion unanime était qu'il fallait éviter Montreux, même où la dispersion était infaillible. Malgré ses infinies ressources touristiques, Montreux ne possède que trois hôtels pouvant recevoir, groupée, une assemblée de 200 personnes environ. Ils ont le tort d'être inabordable à nos bourses. A Glion, on hésita, puis, on refusa de nous recevoir. Heureusement, grâce un peu à la crise et au fait que le 25 juin correspond au premier début de la « season », le Caux-Palace nous accueillit et à des conditions que l'on peut qualifier d'inespérées. Amis apiculteurs, convoquez seulement le beau temps pour le 25 juin,



Vue schématique à vol d'oiseau de Montreux.

venez à Caux ce jour-là, et le monde entier en répond, s'en fait garant : nul d'entre vous ne regrettera son argent. Nous ne craignons pas de l'affirmer : Jamais, amis apiculteurs, une occasion ne se présentera de faire cette excursion en d'aussi exceptionnelles conditions

de bon marché. Le prix de la carte de fête vous apparaîtra tel quand vous saurez que l'ascension des Rochers de Naye, en train, coûte ordinairement 18 fr. ; que vous logerez tous dans un palace situé admirablement pour jouir de la vue, dont toutes les chambres sont pour cette raison orientées au midi et pourvues de bain et toilette particuliers, dont il serait indiscret de révéler ici le prix habituel de pension ; que vous prendrez un succulent repas au Grand Hôtel des Rochers de Naye, à 2045 mètres au-dessus de la Grande Mare. Les clichés que vous avez sous les yeux ne vous donnent qu'une bien faible image des beautés qui vous attendent. La réalité est encore supérieure. Et cette beauté, le cadre, la grande nature la fait toute entière. En quelques minutes, et sans efforts, le train vous transportera des rivages riants et verdoyants du Léman, jusqu'à un sommet d'où vous pourrez jouir (toujours, s'il fait beau), du panorama immense, impressionnant et sévère de plusieurs chaînes de nos Alpes, aux pics innombrables, puissants ou acérés, nus ou boisés, neigeux ou sombres. Vous ferez connaissance avec ce monde étrange des hauteurs. Vous vous sentirez loin des choses humaines, plongé, baigné dans l'immuable, l'éternel. Vous le sentirez, le toucherez là, comme avec le doigt. Vous en goûterez la sauvage poésie. En vous s'affermira la conviction que nous habitons un beau pays, que ce que votre regard émerveillé en peut embrasser et qui paraît si infiniment grand n'en est pourtant qu'une infime mais peut-être la plus belle portion. Tout doucement, un sentiment s'éveillera, cheminera dans votre conscience et c'est celui de la grandeur de la terre, des formes étonnamment diverses et tourmentées de la matière, qu'une force indéniablement et immensément puissante façonne et conduit vers un destin inconnu, de la petitesse de l'homme devant et dans cet infini.

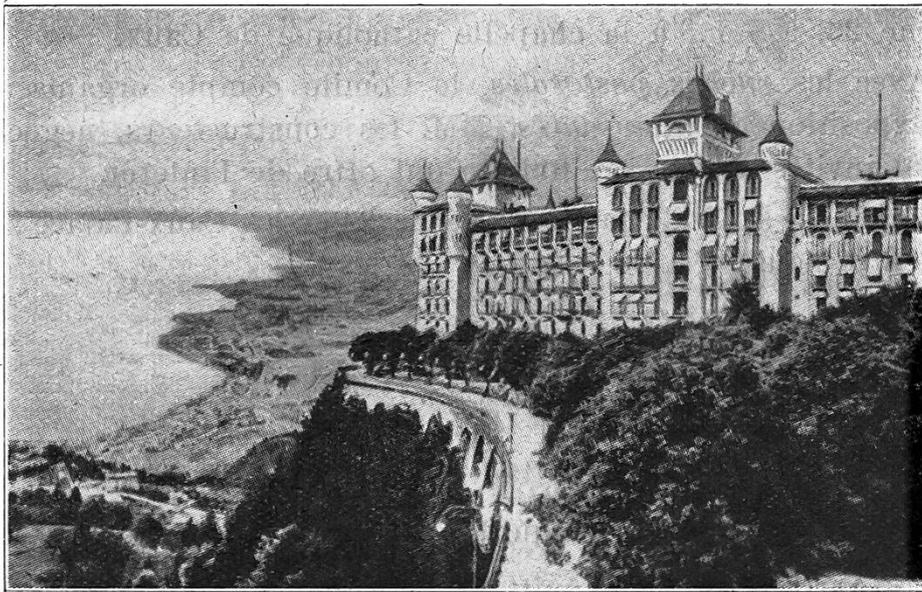
* * *

Il est parfaitement vain de poursuivre cet exposé des beautés variées de Montreux. Toutes sont de valeur supérieure. Rousseau et Byron, Rambert, Vinet et Victor Hugo après eux, n'ont pas épuisé un sujet toujours neuf. Il faudrait des pages et des volumes pour rapporter leurs louangeuses descriptions. Tolstoï écrivait : Je passe la plus grande partie de mon temps à regarder et à admirer en me promenant. Il est impossible de se détacher de ce lac et de ses rivages. — Tous ont trouvé ici un cadre à la mesure de leur génie, le « climat » de leur âme, favorable à l'éclosion de leur pensée.

Les organisateurs voudraient que tous les apiculteurs puissent aussi en jouir, surtout les plus proches, Vaudois, Valaisans et Fri-

bourgeois. Allons, amis apiculteurs, accordez-vous une fois au moins en votre vie ce plaisir ordinairement réservé aux puissants de ce monde. Quand vous serez dans l'autre, il sera trop tard et vous aurez tout loisir de songer à autre chose.

Le comité d'organisation n'a majoré que de 50 centimes le prix de la carte complète. Cette somme ne suffira certainement pas à couvrir ses petits frais particuliers. Mais il consent d'avance à des sacrifices pour que le coût soit maintenu à un niveau abordable



Le «Caux-Palace» surplombant Montreux et le lac Léman.

et à la portée de tous. En discutant, les organisateurs ont acquis la persuasion que les frais des hôtels, genre Caux-Palace surtout, sont énormes. Il est impossible de comprimer davantage le prix.

A part la grande Nature, vous aurez l'occasion de vous familiariser avec l'*Apiculture pastorale*, branche très intéressante. La région de Montreux ne possède pas d'exploitation apicole importante, ni éleveur de reines réputé, ni constructeur fameux. Cependant, sur la Grande Patinoire de Caux, donc à bonne portée, à un chic point de vue, les organisateurs ont prévu une installation, des démonstrations, etc., pour lesquelles il vaut la peine de se déplacer. Ils ont cherché en vain un conférencier célèbre, un astre éclatant, dont le nom seul éblouit les yeux. Il se trouvera bien d'ici au 25 juin.

Allons, amis apiculteurs romands, vous avez désiré Montreux. Tout est préparé pour vous y bien recevoir. Venez-y. Il est bon qu'une société se sente vivre, montre son véritable visage, se parle

de la voix, que le murmure affaibli et discret (mais si vrai) des articles du journal soit mué en langage direct.

Joignez vos prières pour que le soleil brille haut le 25 juin. Mais les fêtes des Narcisses ont toujours eu une chance extraordinaire, si bien que le soleil de Montreux est passé en proverbe. Ce sera lui le magicien de la fête.

Pour le Comité des Alpes :

Ed. Fankhauser.

N. B. — 1° Nos amis catholiques pourront assister à une messe, dimanche 26, à 7 h., à la chapelle catholique de Caux.

2° Avec les *ruches pastorales*, le Comité compte organiser une petite exposition de *nouveautés*. MM. les constructeurs, négociants, etc., sont invités à adresser tout ce qui offre de l'intérêt.

3° Qu'on ne s'effraie pas à l'idée de loger au Caux-Palace ; nous serons entre nous

PROGRAMME

Samedi 25 juin :

13 h. 23 Arrivée du train quittant Sion à 12 h. 10.

13 h. 40 Arrivée du bateau quittant Genève à 9 h. 20.

14 h. 25 Arrivée du train quittant Lausanne à 14 h.

Distribution des cartes de fête à la salle d'attente du Montreux-Oberland bernois (sur le quai même).

Départ immédiat pour Chillon, par la ville et les quais du lac.

15 h. 30 *A Chillon* (Grande cuisine) : Collation. — Assemblée administrative. — Commentaire historique, par M. Otto Schmid, architecte du Château. — Visite du Château par groupes de 50, sous la conduite des guides officiels.

18 h. Départ de Territet pour Caux, par funiculaire, puis, dès Glion, par chemin de fer à vapeur.

19 h. 30 Banquet au Caux-Palace. — Allocutions diverses, en particulier de M. le Dr Morgenthaler, du président, M. A. Mayor, de M. le Dr Rotschy, etc., etc.

Dimanche 26 juin :

7 h. Diane. (Messe à la Chapelle catholique de Caux.) — Déjeuner.

- 8 h. *Sur la patinoire de Caux* : L'apiculture pastorale. — Présentation des ruches pastorales modèles (plusieurs modèles divers). — Exposé, démonstrations, discussion. — Visite des ruches peuplées amenées là pour la circonstance par MM. Borloz, Péclard et Fankhauser.
- 10 h. Départ pour les Rochers de Naye, en train.
- Vers 11 h. Arrivée à la station, grimpée au sommet (5 min.) — Vue admirative et prolongée du panorama. — Visite du Jardin alpin, d'une station modèle d'observations météorologiques. — Petit bonjour aux marmottes.
- 12 h. 30 Banquet au Grand Hôtel des Rochers de Naye.
- 16 h. Clôture officielle de la fête.
- 16 h. et }
16 h. 33 } Départ des trains de la station de Naye.
(Collation dans le train pendant la descente.)
- 18 h. 01 Dép. du train de Montreux pour Lausanne.
- 18 h. 11 }
20 h. 23 } Départ des trains de Montreux pour Sion.

CARTES DE FÊTE

La carte de fête comprend 6 coupons permettant diverses combinaisons.

Son prix a été établi comme suit :

- A — 26 fr. *Carte complète* donnant droit à : 2 banquets, logement, petit déjeuner, transport aux Rochers de Naye, collations et soirée récréative.
- B — 14 fr. *Demi-carte du dimanche* donnant droit au transport et au banquet au Grand Hôtel des Rochers de Naye.
- C — 7 fr. 50 Banquet du samedi soir au Caux-Palace.

Le comité de la Section des Alpes est tout à fait disposé à examiner toutes propositions qui lui parviendront à temps et, en particulier, à consentir des conditions spéciales aux apiculteurs désireux de se rendre à Caux, le samedi, en auto ou auto-car, quitte à les laisser là pour continuer la course avec l'ensemble de l'assistance. Cependant, il est du devoir des organisateurs de les prévenir que l'écono-

mie du trajet Territet-Caux sera extrêmement minime. Les conditions faites au transport complet aux Rochers de Naye ayant été exceptionnellement avantageuses, 6 à 7 fr. suivant le cas, *au lieu de 18 fr.* qui est le *prix du billet ordinaire*.

INSCRIPTIONS

Il importe, autant au Comité d'organisation qu'aux restaurateurs et à l'entreprise de transport, d'être fixés à l'avance quant à la participation.

Les prix ci-dessus resteront valables pour les inscriptions *reçues* jusqu'au lundi 20 juin inclusivement. Après cette date, le comité des Alpes peut se trouver dans la nécessité de les majorer quelque peu. Chacun en comprendra immédiatement les raisons.

Les hôtels des stations de montagne risquent facilement d'être débordés s'ils ne sont pas prévenus suffisamment à l'avance des besoins auxquels ils auront à faire face. C'est, pour eux, non seulement une condition mais une règle absolue. Bien que M. Chevrier, directeur de l'Hôtel des Rochers de Naye, nous ait déclaré être en mesure de satisfaire, s'il en est besoin, une assistance de plus de trois cents personnes, même annoncées au dernier moment, il vaut mieux ne pas trop se reposer sur cette affirmation. C'est une exception qui confirme la règle. Du reste, il préfère et hautement savoir ce qui l'attend afin d'y répondre au mieux.

Le prix des cartes de fête ne sera pas prix en remboursement. Chacun sait que la poste fait attendre environ 15 jours la rentrée des remboursements. Les participants sont instamment priés de répéter le mode de faire recommandé lors des précédentes assemblées générales soit d'utiliser le chèque postal, qui facilite grandement la besogne en donnant aux opérations une appréciable unité. De plus aucun frais.

Adresser les inscriptions à M. Emile REIFT, caissier, à Aigle, et verser le montant au compte de chèque II b 270. Indiquer au verso son nom et son adresse exacte. La carte sera expédiée aussitôt par la poste. Les Sections ou Groupes de participants qui feront leur inscription et leur versement en collectivité sont particulièrement et d'avance remerciés.

Le port de l'insigne est obligatoire.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'APICULTURE ET RÉUNION DE L'APIS-CLUB.

Nous rappelons à nos lecteurs que ce congrès a lieu à Paris le 18 juillet et jours suivants (congrès d'entomologie déjà le 16). Tous les apiculteurs sont invités cordialement à assister à ces solennités, qui se tiendront principalement dans les locaux de l'institut national d'agronomie, 16, rue Claude Bernard, Paris Ve. Les demandes de renseignements relatives aux logements doivent être adressées à M. P. Vayssires, 19, rue Claude Bernard, Paris Ve. Les frais d'hôtel sont à peu de choses près les mêmes que ceux des hôtels de Suisse, pas plus chers. Toutefois des « chambres d'étudiants » pourront être louées à la Cité universitaire, au prix de fr. 10 (frs. fs) par chambre à un lit. Outre les séances, des excursions sont organisées, en auto-cars. Visite de Paris (fr. 18), Fontainebleau, mercredi 20 juillet, fr. 40, Versailles et Chevreuse (fr. 30), Chantilly (fr. 38). Toutes, avec guides compétents. D'autres excursions, spécialement pour apiculteurs, pourront se faire à des prix à la portée de toutes les bourses. S'adresser à M. le Dr Jaubert, 155, boul. Malesherbes, Paris XVIIe.

Les chemins de fer français accordent un prix réduit de 50 % aux participants de ce congrès.

Pour inscriptions et autres demandes de renseignements immédiats, s'adresser à M. Mayor, à Novalles (timbre pour la réponse, s. v. p.).

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR JUIN

Au mois passé, nous pensions, vu l'état de la nature et des colonies, qu'il serait assez tôt en juin de parler de la pose des hausses... Comme on peut se tromper !

Il est vrai que jusqu'au 10 mai, on chauffait encore les appartements et nos ruches ne laissaient sortir que peu de butineuses. Mais dès lors quelle rapide et brusque transformation ! On ne pouvait en croire ses yeux. Les tapis d'or et d'argent se sont déroulés avec magnificence et les parfums embaumaient partout. Malheureusement, nos colonies n'avaient pas pu atteindre le développe-

ment qui leur eût permis de profiter de tous ces trésors splendidement étalés. Et voici, par des températures d'été (nous avons noté 29 degrés à l'ombre dans la semaine du 15 au 22 mai) cette floraison merveilleuse a passé, en plaine du moins, et la bascule n'a pas fait des merveilles. Par contre, les régions au-dessus de 700 mètres ont, ces jours, le spectacle cité plus haut et si le temps ne se détraque pas, les colonies de ces régions pourront, plus développées, mettre à profit tous ces trésors. Espérons-le pour les montagnards.

Un de nos correspondants nous dit que voici plusieurs années il suit notre vieille recommandation : nourrir en juillet et au début d'août et qu'il a régulièrement un hivernage parfait avec de fortes colonies et des provisions bien placées. Il nous annonce que ses colonies sont très fortes et profitent, profiteront encore davantage cette semaine prochaine de tout ce que la nature offre généreusement à ses abeilles. C'est à retenir.

Soignez vos essaims, si vous en avez eu déjà ou s'il vous en arrive. Faites-leur construire de beaux rayons de réserve et profitez des cellules royales de surplus. Il est vraiment navrant de voir se perdre tant de ces jeunes reines qui ne demanderaient qu'à vivre et à faire de belles progénitures. Faites des nuclei qui seront votre joie cet automne ou au printemps prochain.

En mettant l'essaim à la place de la souche, il vous fait une petite récolte, pour peu que le temps soit favorable et la souche déplacée vous permet de « fabriquer » deux nouvelles colonies au moins, pourvues de jeunes reines. Et si un essaim secondaire vous arrive, malgré la saignée faite à cette souche, recueillez-le et donnez-lui du souci de père de famille en le mettant sur un cadre de couvain : il y restera et voici encore une colonie qui ne boudera pas au printemps prochain.

Par temps de récolte, tenez vos ruches propres, je veux dire débarrassez-les des toiles d'araignées, de l'herbe qui obstrue l'entrée, de tout ce qui gêne le travail très ardu et très ardent de vos ouvrières. A l'intérieur de la ruche, surveillez les bâtisses pour les redresser à temps. Aérez par le trou de vol tenu largement ouvert ou même soulevez au moyen d'une cale. Dans la hausse, veillez à la bonne construction des cires que vous y avez mises, etc., etc. Impossible de dire tout ce qu'il y a à faire en ces beaux moments où l'on peut aborder ses abeilles avec des mots très doux qu'elles comprennent... tandis qu'à d'autres moments les susurrements les plus affectueux et les discours les plus éloquents n'ont plus aucune influence sur leur irascibilité. Profitez de ces bonnes dispositions cau-

sées par la récolte pour voir tout le ménage intérieur de ces populations si bien ordonnées et si mystérieuses encore.

Et pour peu que la récolte soit favorable, consacrez une partie du bénéfice escompté pour envoyer votre inscription à la section des Alpes et aux beaux moments qu'elle nous prépare. Toutes nos contrées sont belles, c'est entendu, mais la région de Montreux, sans se faire orgueilleuse, peut prétendre cependant être unique au monde. Or, voir cette contrée dans les conditions qui nous sont offertes par le comité de la section des Alpes, c'est une occasion unique aussi. On a besoin de serrer les rangs, de se sentir les coudes, de se reconforter mutuellement. On annonce déjà une forte participation, ne soyez pas les derniers à vous inscrire et à faciliter ainsi la tâche difficile des organisateurs.

Dailens, 23 mai 1932.

Schumacher.

UN RAPPEL

Nous avons parlé, lors de son apparition en librairie, du volume publié par M. le Dr Leuenberger, de Berne, le toujours jeune président de la société suisse alémanique. Nous avons repris ce volume ces derniers temps et venons le rappeler à tous nos lecteurs. Quel meilleur moment que celui des mois d'été pour lire et relire ces pages incomparables ! On peut contrôler les observations, faire un peu de dissection pour connaître un peu mieux la merveilleuse structure de notre cher insecte, etc.

Au talent d'exposition, clair, logique, suivi, on reconnaît quelqu'un qui a été dans l'enseignement. J'avoue que j'envie ceux qui ont pu aller à l'école que M. Leuenberger dirigeait ; ils ont dû profiter, après coup peut-être seulement, mais sûrement de cet esprit fin, observateur et plein de bon sens. Il part toujours d'un fait connu pour arriver, par développement, à faire connaître et presque découvrir au lecteur des choses inconnues.

Quelle exactitude dans l'observation... et quelle modestie. En même temps, rien du jargon trop scientifique, repoussant et prétentieux, non, on sent le praticien qui observe scientifiquement.

Exactitude aussi méticuleuse, naturellement, des mesures : On vous donne, dans les illustrations, l'indication du grossissement utilisé et cela permet de se rendre compte, vraiment. Des photographies admirables de netteté qui ont dû coûter une patience d'ange

à réaliser et qui donnent envie au plus profane de se procurer un microscope pour voir à son tour ces merveilles vivantes. Lisez le chapitre des yeux et des yeux à facettes. En souriant, vous vous direz : ce serait bien nécessaire aux humains aussi pour circuler dans les carrefours des villes par l'intense circulation actuelle.

Et, amis lecteurs romands, toute cette science véritable vous l'absorberez facilement, parce qu'elle a été mise en « français de France » par le traducteur sans pareil qu'est le Dr Jaubert. Tout en restant très fidèle au texte allemand, il a fait une œuvre incomparable et quiconque a dû faire une traduction sait par expérience combien cela est difficile.

Cet ouvrage, nous pouvons vous le fournir pour Fr. 6.— (aux membres de la Romande, domiciliés en Suisse). Inutile de le demander à la bibliothèque, les deux volumes à disposition étant déjà hypothéqués plus d'une année à l'avance selon l'ordre des inscriptions. Versez donc Fr. 6.— à notre compte de chèques II. 1480 et vous aurez, franco, un volume qui est un vrai trésor.

Schumacher.

RAPPORT DU COMITÉ
DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE
présenté à l'assemblée des délégués du samedi 14 mars 1932,
à Lausanne.

(Suite.)

Comité.

Votre comité s'est réuni aussi souvent que les circonstances l'ont exigé et, dans les sept séances plénières qu'il a tenues, il s'est efforcé de solutionner au mieux des intérêts de la Société toutes les affaires administratives ; à part cela le bureau s'est réuni cinq fois pour les affaires courantes. Nous ne voulons pas reprendre ici toutes les questions traitées, ceux d'entre vous qui fréquentent les réunions et lisent le *Bulletin*, ont pu s'en rendre compte, mais simplement reprendre quelques points d'intérêt tout particulier.

Annonces.

Commençons par les annonces : Depuis l'année où la Société a repris à son compte les annonces du *Bulletin*, nous constatons dans le rendement une courbe ascendante assez régulière et réjouissante

qui nous montre que la solution prise était bonne. Voici quelques chiffres :

Jusqu'en 1920 le produit varie entre 1100 et 2000 francs. Depuis 1920 le chiffre augmente pour arriver à 3418.70 de versement net à la Romande en 25 ; puis ce chiffre se stabilise un peu et nous donne pour les années suivantes comme chiffre des annonces parues : 1926, 4000 ; 1927, 3670 ; 1928, 4128 ; 1929, 3658 ; 1930, 4669 et 1931, 3965, sommes desquelles il y a lieu de déduire les frais. Selon le vœu émis par M. Grandchamp lors de l'assemblée des présidents, notre annonceur s'est approché de quelques agences, mais le tarif qui nous fut fait nous fit bien vite renoncer à chercher un supplément d'annonces par ce moyen-là. Notre annonceur a fait un gros effort dans ce but sans obtenir une réelle compensation. On objecte à notre journal d'être une revue mensuelle ne se livrant qu'aux apiculteurs. Ceux-ci ne représentant qu'une minime classe de la population, nous ne pouvons pas prétendre à la même publicité que d'autres revues qui atteignent la grande masse. L'idée de remettre nos annonces ne nous paraît pas devoir être envisagée, puisque vous avez pu voir par les chiffres que nous réalisons un bénéfice de les avoir reprises ; conservons donc le statu quo en demandant à notre annonceur de vouer tous ses soins à la question.

Noséma.

Le 7 février dernier, la commission suisse du noséma se réunissait à Berne ; empêché, le Dr Rotschy qui fait partie de cette commission fédérale, se fit remplacer par C. Thiébaud. Après avoir examiné la situation, cette commission a élaboré un règlement classant cette maladie avec les maladies épizootiques de façon qu'elle soit soumise aux mêmes dispositions et indemnités. M. Thiébaud a bien voulu se charger de la traduction de cet arrêté qui vous sera communiqué tout à l'heure. Si, comme nous l'espérons, ce projet ne rencontre pas de difficultés au Conseil fédéral, ce sera un grand pas vers l'assainissement de la situation.

En cours de l'année, une commission a aussi examiné et mis sur pied une échelle de pointage dans le but d'arriver à une classification uniforme des produits, lors de nouvelles expositions.

Depuis quelques années votre comité voue tous ses soins à la réclame en faveur du miel ; c'est dans ce but qu'il a décidé d'en continuer la présentation au Comptoir Suisse.

Aucune fédération n'ayant voulu se charger de cette organisation, nous avons eu de nouveau recours au comité de la Section de

Lausanne. Une fois de plus nous remercions bien sincèrement son président M. Grandchamp et ses collaborateurs pour le dévouement qu'ils ont apporté à ce sujet.

Le public, consommateur de miel, a immédiatement remarqué chez le détaillant la marque S. A. R., et la bande de garantie contribuera certainement à ramener la confiance sur un produit trop souvent frelaté.

Votre comité a déjà reçu quelques critiques, et il en recevra encore sans doute, tant sur le prix que sur la forme de cette bande de garantie. Il fera son possible et tâchera de résoudre le problème à la satisfaction de tous.

Toutes ces dépenses supplémentaires n'ont pas été sans peser lourdement sur la caisse ; fort heureusement nous avons le subside fédéral spécial. La première tranche y a passé, mais nous espérons que les dépenses ne seront pas inutiles.

Nourrissement. — Sirop Hostettler.

Si l'année 1931 n'a pas été merveilleuse par sa récolte, elle a cependant causé pas mal de tribulations dans le monde apicole. En plein été les abeilles mourraient de faim et nombreux sont les apiculteurs qui ont sauvé des ruches au mois d'août.

Il s'est fait à ce sujet beaucoup d'essais, une polémique s'est ouverte dans le *Bulletin* au sujet de la valeur du sirop Hostettler ; il serait intéressant de pousser l'étude plus loin, et de savoir, comme le demande M. Bretagne, si la formule Hostettler correspond à celle de son prédécesseur Gericke. Personnellement nous pouvons dire que jusqu'en 1914 toutes nos abeilles ont été nourries exclusivement avec du Gericke sans qu'on ait jamais constaté trace de maladie.

Il ne serait pas juste non plus de laisser accréditer des idées telles celles du « viel apiculteur », page 140 du *Bulletin*, lorsqu'il dit, parlant du sirop Hostettler : « si je suis bien renseigné, il n'en est rien, le sucre ainsi nommé n'est que du sucre ordinaire ayant subi certaines transformations chimiques ».

Nous savons positivement que la base du sirop Hostettler est du glucose, tel celui utilisé par les confiseurs qui n'est cependant pas du sucre trituré chimiquement. Laissons faire les expériences en cours avant de juger, et pour tranquilliser l'opinion, demandons la publication d'une analyse complète que nous aurions fait faire au laboratoire fédéral de Lausanne.

(*A suivre.*)

A Mayor.

ECHOS DE PARTOUT

L'acariose en Bohême.

L'acariose vient d'être découverte en Bohême, dans le district de Melnik. On en est à se demander où elle n'existe pas, et aussi pourquoi elle n'existe pas partout.

Abeilles qui changent de ruche.

Les abeilles qui entrent dans une ruche autre que la leur et qui adoptent définitivement leur nouvelle habitation ou, si l'on préfère, qui sont adoptées par leur nouvelle famille, sont bien plus nombreuses qu'on ne le croit. M. Georges E. King, autrefois à l'Université de l'Illinois, donne à l'*American Bee Journal* le résultat de ses observations à ce sujet.

Ayant marqué des abeilles au moment de leur éclosion, il les introduisit dans la première ruche d'une rangée de sept. Ces ruches étaient placées à 1,25 m. environ les unes des autres et marquées au moyen d'objets de forme et de couleur différentes, c'est-à-dire qu'elles étaient plus faciles à distinguer que ce n'est ordinairement le cas dans la plupart des ruchers. Or, au bout d'un certain temps, il y avait des abeilles marquées dans toutes les ruches de la rangée. Celles qui avaient abandonné le N° 1 étaient réparties comme suit dans les N°s 2 à 7 : 33,33 %, 32,41 %, 21,30 %, 1,85 %, 9,25 % et 1,85 %. On voit que la distance existant entre les ruches n'entre pas seule en ligne de compte, autrement le nombre des abeilles égérées irait en diminuant du N° 2 au N° 7.

D'autre part, le changement de ruche s'opère pendant longtemps : lorsque les abeilles ont quatre jours, c'est-à-dire lorsqu'elles commencent à voler, une seulement sur 500 se trouve dans une colonie autre que celle où elle est née. Il y en a 1 sur 13 lorsqu'elles ont 15 jours et une sur 12 lorsqu'elles ont plus de 30 jours. Si ces chiffres sont exacts, le 12 ½ % des abeilles finiraient leur existence ailleurs que dans leur propre famille, ce qui explique la propagation des maladies dans un rucher, tout particulièrement de l'acariose : lorsqu'un rucher est atteint, toutes les colonies sont suspectes.

Enfin, il est possible qu'une ruche soit forte, simplement parce qu'elle a un attrait particulier pour les vagabondes. Et si vous choisissez cette ruche comme colonie d'élevage, il n'y aura rien d'étonnant si vous êtes déçu par les résultats obtenus,

Comment on se fait des amis.

M. Tardieu est un ami de la Suisse et le miel n'est, paraît-il, pas étranger à ce sentiment. L'ancien président du Conseil racontait, il n'y a pas longtemps, qu'il a parcouru avec ses parents, au temps de sa jeunesse, les contrées pittoresques de l'Oberland. Et l'un des meilleurs souvenirs qu'il ait conservé de ce voyage, c'est l'arrivée, au moment du petit déjeuner, du pot de miel suisse servi dans tout hôtel qui se respecte. Nous signalons le fait à MM. les hôteliers, en leur rappelant que nous n'avons jamais entendu un voyageur déclarer qu'il avait conservé un bon souvenir du pot de mielline.

Les hirondelles mangent-elles les abeilles ?

M. D. Giacomo Filippi rapporte dans l'*Apicoltore moderno* qu'il a observé à plusieurs reprises que les hirondelles font la chasse aux abeilles. Il les a vues voler en rasant le toit des ruches et a entendu le coup sec du bec se refermant sur les victimes. S'étant placé près des ruches, il a constaté avec une certitude absolue que les hirondelles faisaient bien la chasse aux ouvrières, et non pas aux faux-bourçons.

Ces observations furent faites en 1929, 1930 et 1931. Pour plus de sûreté, M. Filippi a fait l'autopsie de quelques petits pris au nid, et il a trouvé dans leur estomac des corselets et d'autres débris d'abeilles. Il est donc certain de ce qu'il avance : les hirondelles mangent les abeilles, du moins dans sa localité. Il va bien sans dire qu'il n'est pas question de déclarer la guerre aux fidèles messagères du printemps, mais il est peut-être bon que les apiculteurs soient renseignés.

J. Magnenat.

ELEVAGE DE REINES

(Suite.)

L'éclosion des reines.

A. Dans une colonie orpheline.

Si l'on donne à une colonie orpheline (c'est égal depuis quand) une cellule royale, dans 90 % des cas, cette cellule est détruite par les abeilles, même si on l'a munie d'un protecteur. Avec la méthode

suivante on réussit presque toujours à l'introduire. On remplit une cage de toile métallique avec des abeilles (comment ? nous le verrons plus tard) et l'on fixe au bouchon supérieur la cellule royale. On suspend cette cage dans la ruche orpheline entre deux rayons et la laisse là jusqu'à ce que la reine éclore. Alors on peut remplacer le bouchon inférieur par un peu de candi et l'on remet la cage en place. Si la colonie était orpheline depuis plus de 8 jours il est à conseiller de détruire les cellules « sauvages », dans l'autre cas c'est inutile, parce que les abeilles feront le nécessaire. Moi, pour ma part, je préfère marquer la reine éclore, avant de la donner avec le candi aux abeilles. On peut faire cela sans que toutes les abeilles abandonnent la cage.

B. *Dans une couveuse artificielle.*

Si l'on a à sa disposition un petit appareil (pour 25 œufs), c'est très pratique. Le thermomètre doit être situé exactement à la hauteur des cellules (plus haut et plus bas la température n'est pas la même). 36° peut être considéré comme normal, une température plus élevée ou plus basse nuira si elle dure plusieurs heures. J'emploie des cages prismatiques d'environ 25 mm. de largeur et 8 cm. de hauteur. En bas et en haut il y a des bouchons de bois, dans celui du fond deux trous ronds, bien cirés, l'un pour du candi, l'autre pour de l'eau. Au fond de l'appareil il faut avoir plusieurs couches de papier à filtrer, trempés d'eau qu'il faut renouveler. Il est favorable de donner dans les cages 10 à 20 abeilles.

C. *Dans des cages de toile métalliques.*

Il y faut des cages carrées d'environ 20 à 25 mm. de largeur et de 12 cm. de hauteur avec deux bouchons en bois. Dans celui du fond il y a un petit trou pour du candi. Ces cages sont placées dans un cadre de miel, de manière qu'elles ne peuvent pas tomber, parce que si le fond ou le couvercle se détachent, la reine ira dans la ruche et les habitantes des autres cages seraient perdues. Chaque cage reçoit une cellule après l'avoir remplie d'abeilles, ce qui se fait de la manière suivante : on ôte une planchette, y chasse les abeilles et l'on enduit le cadre à sa face supérieure d'un peu de miel. On ferme et attend deux minutes. Si ensuite on ouvre de nouveau il se trouve un grand nombre d'abeilles qu'on peut introduire dans les cages. Dans la main droite on a la cage et avec son bout en haut ouvert, on la pousse doucement contre les abeilles pour vite la fermer avec le couvercle qu'on tient dans la main gauche.

Encore plus facile le moyen que voici : le couvercle de la cage est loin, on enveloppe toutes les cages avec un papier et le fixe avec un fil; avec un couteau on enduit d'un peu de miel l'intérieur des cages et on les introduit ainsi dans la ruche entre une planchette un peu soulevée. Après 3 à 4 minutes on peut prendre une cage après l'autre pour la fermer ; s'il y a comme cela trop d'abeilles il faut en sortir quelques-unes.

Pour avoir des résultats sûrs il faut donc l'*orphelinage absolu de la ruche* ; celle-ci doit être *serrée* par des planches de partition, de sorte que les abeilles sont *tassées* et enfin la ruche doit être tenue *bien chaude*, surtout en haut.

D. Dans des cages de celloïdine perforée.

C'est la méthode la plus agréable. Il y a plus de 20 ans que j'essayais d'emprisonner les cellules royales dans de petits apparte-

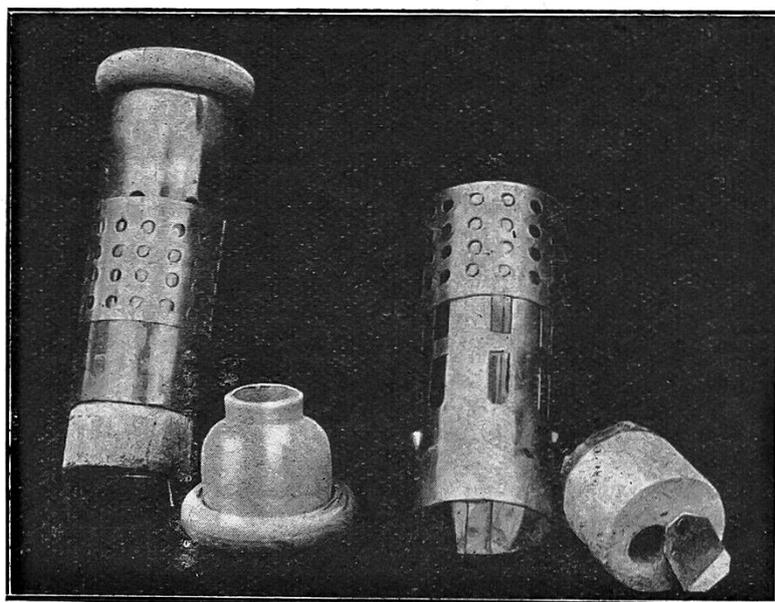


Fig. 5. Cages Perret, maison neuve en celluloïd.

ments, dont une surface consistait en zinc perforé. Il arrivait qu'une petite reine pouvait passer à travers ce zinc et l'élevage avait raté. C'est pour cela que j'ai renoncé à cette méthode.

Maintenant nous possédons des cages cylindriques, faites en celloïdine perforée de *Perret-Maison neuve*, qui sont excellentes. Les ouvertures de cette celloïdine sont si étroites que les abeilles peuvent bien les forcer, mais jamais une reine. On pose une série de ces cages, chacune avec une cellule et un peu de candi, dans un

cadre qu'on introduit dans la ruche Il faut prendre garde que le couvercle et le bout inférieur des cages ne puisse pas s'ouvrir ; on évite cet accident possible en badigeonnant avant l'usage les deux



Fig. 6. Cadre garni de cages en celluloid.

bouchons avec de la cire fondue. C'est une méthode vraiment parfaite, on peut laisser les reines quelques jours dans les cages sans qu'elles courent trop de risques.

(A suivre.)

Dr Brunnich.

LE POUR ET LE CONTRE DE LA RACE COMMUNE

(Suite et fin.)

Puisque nous ne possédons pas de station de fécondation en Suisse romande, je veux essayer de vous expliquer, comment chaque apiculteur est capable de changer ou de renouveler le sang de son rucher sans avoir recours à des stations de fécondation.

Le printemps, vous provoquez l'essaimage forcé en resserrant une forte colonie sur 6 à 7 cadres et en stimulant fortement.

L'apiculteur qui veut changer le sang de son rucher fera l'achat d'une reine de race pure et, il l'introduira dans la ruche désignée pour l'essaimage. Après l'essaimage, les plus jeunes cellules royales seront découpées avec délicatesse, et, distribuées dans la moitié des ruches. Bien entendu que les reines à changer seront enlevées quelques heures avant l'introduction des cellules royales. Lors du vol nuptial les jeunes reines seront fécondées par les mâles du rucher ou ceux des ruches voisines. L'année suivante ces reines ayant été fécondées sans précautions ne seront pas prises comme reproductri-

ces de reines, elles seront conservées pour la production de butineuses et fourniront des mâles de sa race.

La deuxième année vous poussez de nouveau à l'essaimage la colonie qui possède la reine de choix. Les jeunes cellules seront introduites dans l'autre moitié du rucher et ces nouvelles reines seront fécondées en partie par les mâles du nouveau sang. Cette méthode donne la sélection partielle, tout en n'évitant pas la consanguinité. Pour éviter la consanguinité et mettre le rucher en état de toute pureté de race, vous achèterez une nouvelle reine de race pure et de même race que la première. Cette fois-ci le rôle sera renversé, la nouvelle reine devra produire les nouvelles reines, la vieille (ou la première) fournira des mâles. A la première visite du printemps, vous introduisez dans la ruche qui doit fournir les mâles un rayon possédant beaucoup de cellules de mâles. Ce rayon sera placé à côté du dernier rayon de couvain, de sorte que les abeilles l'occupent immédiatement. Sitôt que vous apercevrez la ponte dans les cellules de mâles, vous commencerez à provoquer l'essaimage dans la colonie qui est désignée pour la production des reines. Les jeunes reines, issues de cet élevage, seront toutes fécondées par les mâles de choix. Vu l'anticipation de ces naissances, les autres mâles seront encore dans leurs berceaux. Les abeilles provenant de ce dernier élevage seront rustiques, douces, travailleuses et vous pourrez vous convaincre que celles qui ont vécu avant la période d'élimination n'avaient pas de valeur.

Pour éviter un retard de ponte pendant la période du changement de cellules avec les reines, il serait préférable de faire naître les reines dans des ruchettes ou caissettes et de les introduire dans les grandes ruches après la fécondation. Certains apiculteurs mettent en réserve les reines qui doivent être changées et ne les tuent qu'après s'être assurés que l'introduction a réussi.

Pour les apiculteurs ayant une plus grande pratique, ils devront faire l'élevage des reines au moyen des amorces. La colonie d'élevage sera rendue orpheline et huit jours plus tard on détruira toutes les cellules royales formées ou commencées sans en oublier une seule. Cinq heures après la destruction des cellules royales sur les rayons, on prélèvera au moyen de l'emporte-pièce « Perret-Maison-neuve » ou « Barbiau » des cellules d'ouvrières ayant des larves du premier jour et provenant de la reine de pure race.

Les cellules d'ouvrières (amorces) seront collées sur des bouchons bien garnis de cire. Pour faire adhérer ces amorces sur les bouchons, il ne suffira que de chauffer légèrement la cire adhérente

aux bouchons et ensuite appliquer le talon des cellules dessus ; au refroidissement, l'adhérence sera complète. (Ne jamais trop chauffer la cire afin de ne pas déranger la larve-amorce dans son berceau.)

Ces amorces ainsi préparées seront distribuées à la colonie d'élevage. Les bouchons ou amorces seront suspendus entre les cadres ou mis dans des cadres supports. Pour avoir toutes les facilités de découper les cellules d'ouvrières, il faudra opérer sur des rayons plus ou moins neufs et chauffer légèrement l'emporte-pièce.

Les bouchons se composent d'une rondelle en bois de sapin qui a 25 mm. de longueur, 25 mm. de diamètre. Pour permettre de les suspendre entre les rayons ou les cadres-supports, ils sont munis d'un disque de fer-blanc de 30 mm., fixé sur une des faces. L'autre face des bouchons sera cirée pour recevoir la cellule (amorce). Pour faire adhérer la cire aux bouchons il suffit de tremper ceux-ci dans la cire chauffée à bain-marie et ensuite dans l'eau froide en répétant plusieurs fois cette opération.

Ce genre de bouchon nous l'avons transformé en ne lui donnant plus que 18 mm. de diamètre, la face qui reçoit la cellule est perforée d'un trou de 12 mm. de diamètre et 8 mm. de profondeur. Ce petit diamètre nous permet de placer les bouchons entre les rayons de la ruche élèveuse tout en n'écartant que légèrement les cadres. En supprimant le cadre-support nous avons aboli le grand vide entre les rayons et les abeilles acceptent mieux les amorces, vu que le nid n'est plus scindé.

Pour éviter de chauffer la cire sur le bouchon lors du collage de la cellule, ce qui occasionnait très souvent des pertes de larves, nous avons fait un trou qui n'est ouvert que d'un côté. C'est dans ce trou fortement ciré que les cellules sont placées. Afin de pouvoir fixer solidement les cellules, la partie débordante de la cellule (côté de la larve) est rabattue contre le bout du bouchon.

La cupule démontable Perret-Maisonneuve est basée sur le même principe que je viens de décrire et elle demande une grande pratique. La mise en place des cellules (amorces) se fait en les poussant au travers de l'orifice de la cupule de l'arrière à l'avant et le bout dépassant, côté de la larve, est rabattu sur la pointe de la cupule. L'inconvénient pour un débutant c'est la mise en place des amorces, car une légère pression sur le talon des cellules peut occasionner la mort des larves. Cette cupule étant d'un assez grand diamètre exige des cadres-supports dans les ruches élèveuses, ce qui est néfaste aux jeunes abeilles vu les grands vides qui cindent les colonies et les arrêtent dans leur travail.

Si nous nous sommes permis de faire certaines critiques sur certaines méthodes d'élevage, c'est que nous les avons toutes expérimentées, à part celles de Doolittle et Pratt qui ne sont vraiment pas pratiques, car le Picking (outil servant pour le transfert des larves dans des cellules artificielles) demande une main habile et adroite.

La méthode Perret-Maisonneuve est une des plus recommandables, car l'apiculteur, après quelques expériences, réussira à élever un certain nombre de reines.

Pratiquement c'est notre bouchon transformé qui demande le moins de connaissances pour l'élevage des reines. Celui-ci étant tellement rapproché des rayons donne à croire aux abeilles que rien n'a changé dans leur nid et, chaque apiculteur, peut le fabriquer.

Quant à la race qu'il faut choisir en Suisse romande, elle nous a été conseillée il y a déjà bien longtemps par M. Cowan, célèbre apiculteur anglais, qui a fait un ouvrage sur l'apiculture vers l'an 1890 et qui a été traduit en français en 1896 par M. Bertrand. Ce livre a été donné par l'auteur à M. Heyraud. Mon collègue le lut, mais ne l'approfondit pas, et ensuite le relégua au fond de sa bibliothèque. Tout en faisant une révision de ses livres cet hiver, il trouva cet ouvrage. En le relisant il fut surpris de la recommandation qui concorde avec nos recherches. Il dit que pour améliorer nos ruchers, il faudrait que dans notre pays chaque apiculteur changeât le sang de sa race. Il conseille de faire des croisements de la race italienne avec la Chypriote. Ces mélanges de sang nous donneraient des abeilles douces, robustes, rustiques et travailleuses pour notre climat.

Par cette lecture nous voyons que nous n'avons pas bien progressé en apiculture au point de vue des races, puisque ce célèbre apiculteur avait déjà fait ce genre de sélection il y a plus de cinquante ans et qu'il nous le recommande. M. Bertrand a suivi ses conseils, mais des circonstances défavorables lors de sa sélection l'ont empêché de poursuivre ses recherches.

Pour le bien de l'apiculteur romand, changez le sang de vos abeilles, éliminez tout ce qui n'est pas de valeur, choisissez une race que vous puissiez contrôler quant à sa pureté, avec facilité et suivez les conseils de Cowan.

Th. Pahud.

FACHEUSE EXPÉRIENCE

LES VICISSITUDES D'APICULTEURS IMPROVISÉS

Un officier de l'armée des Indes vient d'envoyer à un grand journal anglais une photographie que celui-ci a reproduite en disant que son correspondant l'offrait à ses lecteurs comme une devinette.

Devinette, elle l'est, car l'image, qui n'est pas de première netteté, montre deux hommes portant l'uniforme, mais ayant d'épais voiles leur entourant la tête et le cou et donnant une forme étrange aux casques coloniaux qui les coiffent ; les deux hommes sont occupés à une mystérieuse besogne auprès de caisses à munitions.

Après avoir songé aux gaz asphyxiants, à une région surpeuplée de moustiques, on a tôt fait de donner sa langue aux chiens et de courir à l'explication. Elle est aussi simple qu'inattendue. Un officier d'un corps de troupe en surveillance à l'ouest des Indes, vers les confins du toujours remuant Afghanistan, remarquant dans la petite vallée où se dressaient les tentes du cantonnement d'innombrables abeilles, eut l'idée d'allonger d'un dessert de miel les repas plutôt maigres du mess. Il s'en ouvrit à un de ses collègues familiarisés avec l'apiculture ; quelques essaims furent capturés et logés dans des caisses à cartouches. Ils y prospérèrent, et les apiculteurs improvisés se régalerent de miel.

La réussite de cette tentative se répandit parmi les troupes échelonnées le long de la frontière afghane et les officiers de l'une d'elles décidèrent de suivre l'exemple. Malheureusement, aucun d'eux ne possédait les rudiments de la science apicole. Des ruches furent construites avec les mêmes matériaux, des essaims furent capturés pour les peupler, mais, faute de tour de main, les mouches à miel ne furent pas satisfaites du domicile qu'on leur imposait et, pressées de construire leurs cellules, s'installèrent sans qu'on s'en doutât dans l'âme d'un canon. Quand on s'en aperçut, l'arme était bouchée au point qu'elle eût éclaté à la première décharge. Il fallut la remettre en état, mais les servants de la pièce gonflés comme des outres, couverts de piqûres, jurèrent qu'on ne les reprendrait plus, à ces essais d'apiculture.

(Tribune de Genève.)

J. d. T.

(Réd.) — Vision d'avenir : les caisses à cartouches transformées en ruches, les canons bouchés par les abeilles et les soldats transformés en apiculteurs... Nous n'y sommes malheureusement pas encore, mais travaillons tous dans ce sens.

ORGANISATION NOUVELLE D'UN OFFICE DE MIEL

Publicité consécutive, propagande en faveur d'une consommation plus patriotique des miels du pays.

Historique.

Lors de l'assemblée de la Section de Cossonay-La Sarraz, le 13 mars 1932, M. Emile Borgeaud a demandé quelles dispositions les apiculteurs pensaient prendre en vue de la vente de la prochaine récolte. Après une discussion fort serrée, il a été décidé d'ouvrir une discussion générale, par la voie du *Bulletin*, et de charger le comité de cette importante question, pour qu'une ligne de travail déterminée puisse être présentée à temps utile.

M. R. Huber, d'Orbe, avait déjà fait observer, il y a quelque temps, que les fabriques de chocolat, sauf imprévu, n'achèteraient pas, ou peu de miel en 1932, et qu'il faudrait tenir compte que les quantités précédemment vendues en gros seraient livrées au commerce de détail. Cette perspective est bien de nature à faire réfléchir les apiculteurs. Aujourd'hui surtout que le mot de crise est dans toutes les bouches, déterminant une sorte de psychose fâcheuse. La crise est-elle bien dans toutes les affaires, dans toutes les activités ? Est-elle dans la nôtre ?...

Des difficultés existent, apparaissent ; elles ne sont pas insurmontables. A une période de griserie, d'affaires faciles, succède une autre qui implique un réajustement des valeurs. Ce n'est point un fait nouveau. C'est pourquoi, à bien considérer les choses, nous sommes amenés à répondre par la négative à la question crise. Si un marché est momentanément troublé, des mesures intelligentes et opportunes permettent de redresser la situation dans la majorité des cas. Aussi nous devons avoir confiance et nous dire que nous aurons le soleil pour nous, que nous réussirons, parce que nous avons la ferme volonté de voir nos efforts couronnés de succès. Il est cependant une question que je tiens de rappeler ici à tous les apiculteurs : c'est qu'il est aussi un devoir patriotique de soutenir effectivement les efforts du comité de la Romande. On est parfois trop facilement enclin à se laisser décourager lorsque tout ne marche pas comme sur des roulettes. Ne soyez pas désagréables ; si vous ratez une affaire, le vendeur ne doit pas se fâcher. N'attaquez pas votre concurrent ; consacrez plutôt votre temps à convaincre votre futur client de l'excellence de vos produits plutôt que de réserver la même

énergie à des remarques désobligeantes sur les produits de vos concurrents. Ayez une politique de vente à longue vue. Je dois insister spécialement sur ces recommandations. Aujourd'hui, les contrôles des miels sont effectués avec tous les soins qu'ils exigent et il n'est pas permis à des apiculteurs de faire un jugement sans avoir, au préalable, consulté les résultats indiqués sur les feuilles de contrôle. Ces divers contrôles permettent la délivrance des cartes de contrôle qui confèrent aux miels contrôlés cette marque de loyauté et de confiance à laquelle les consommateurs peuvent se référer de façon sûre, et qu'il faut soutenir pour tous et sur tout !

Propagande.

Je vous propose de demander au comité de la Romande de se charger de faire, ou faire faire, la publicité, en désignant un office spécialement chargé de la faire, dans les six cantons français ; ou qu'il invite les fédérations intéressées à lui faire des propositions. Cet office aurait pour tâche de faire de la réclame dans les journaux, de faire imprimer des affiches sur bois ou sur cartons (*Réd. C'est chose faite*) divers à mettre à la disposition des négociants. Par exemple :

« *Manger du miel suisse contrôlé, c'est être patriote* »

ou encore :

« *Mangez du beurre suisse et du miel suisse contrôlé !* »

D'autre part, il devra visiter toutes les laiteries des grandes et des petites villes, les sociétés coopératives de consommation, les crémeries et celles des grands magasins. Intéresser ces grands magasins à vendre aussi du miel contrôlé, etc.

Production et emballage.

Engager les apiculteurs à faire de préférence, avec la première récolte, autant que possible des sections, qui se vendent très bien, et peu de miel coulé. Réserver le miel coulé à la seconde récolte : miel de montagne. Mettre en pots de verre de 250 et 500 grammes la moitié de la récolte de miel coulé. Faire cette mise en bocaux, par soutirage, au robinet du maturateur 6 à 8 jours après l'extraction. Mettre ensuite les bocaux dans un local sec. Veiller fourmis et boucher avec les couvercles à vis dès que les premiers grains paraissent. Etiqueter avec l'étiquette S. A. R., portant : « Miel contrôlé N° ».

Fixation des prix de vente.

L'Office du miel, d'entente avec le comité de la Romande, fixe chaque année le prix des bocaux de miel. Il consulte au préalable les prix des confitures (*Réd.* C'est un peu tard à ce moment, car dès juin on demande au comité de fixer le prix du miel.) présentées sur le marché suisse par les fabriques de conserves en Suisse. Il compare les prix des miels étrangers et détermine approximativement et de façon logique le bénéfice laissé aux vendeurs, avec tendance à les intéresser.

Généralités.

L'office du miel indique aux producteurs le rayon ou le local de vente à fournir. Il régularise les stocks selon les demandes qui lui sont adressées. Il visite au besoin les débits et s'intéresse à leurs vœux.

(*Réd.*) L'assemblée des délégués est seule compétente pour discuter cette proposition. M. Dormond voudra bien la présenter.

Obligation des producteurs.

Les apiculteurs paient à l'Office du miel, pour la caisse centrale, cinq centimes par kilo de miel récolté, exception de la quantité réservée à l'usage du producteur, quantité qui sera déterminée d'entente avec le contrôleur du miel, lors de son passage pour la prise des échantillons. Les étiquettes sont fournies par l'Office de contrôle et au prix fixé, à raison de quatre étiquettes par kg. pour le total des kg. déclarés à vendre. Ces quantités font l'objet d'un contrôle par l'Office du miel. Les bocaux sont fournis par la Romande par les soins des présidents de Sections aux prix les plus avantageux.

L'Office du miel fonctionne comme une société coopérative. Les membres de l'Office sont rétribués.

Dispositions transitoires et directives en vue de l'examen pour la création de l'Office du miel.

Le prix de cinq centimes pourra paraître élevé, mais le miel, comme produit agricole, peut être comparé au lait pour lequel les producteurs paient aux fédérations laitières un centime par kilo, soit environ un centime par vingt centimes.

En admettant que le miel coûte trois francs le kg., représentant quinze fois vingt centimes, il faudrait percevoir quinze centimes par kg. A ce sujet, les Sections feront des propositions pour modifier ce prix de cinq centimes sur le total de la récolte ou fixer

quinze centimes sur le total des kg. livrés à la vente. Pour fixer le prix du miel, il faudra tenir compte : d'une part des prix de l'étranger augmentés des droits d'importation et, d'autre part, des prix des confitures, premier choix, produites en Suisse, pour permettre aux bourses modestes de consommer de préférence des miels du pays. C'est là précisément que doivent tendre nos efforts pour nous assurer de sûrs et réguliers consommateurs.

Le petit bocal de verre ou la boîte en fer de 250 grammes seront toujours les préférés de la classe laborieuse, parce qu'ils s'harmonisent avec la plaque de beurre de 200 grammes. Mais il faut que son prix de vente soit favorable.

A titre d'exemple, je fais le calcul suivant :

250 grammes de miel à fr. 3.—	0.75
bocal	0.25
étiquette	0.025
Office du miel et divers	0.05
vendeur	0.20

Total Fr. 1.275

soit, en arrondissant, fr. 1.30 le bocal : prix de vente au consommateur. Lors des bonnes années, ce prix serait favorable et en cas de déficitaires, il pourrait être élevé à fr. 1.50, toujours en tenant compte des conserves de fruits sur le marché suisse. Il appartiendra aux diverses Sections de présenter leur manière de voir et leurs propositions.

Cossonay-La Sarraz, mars 1932.

Pour la Section de Cossonay :

Le président : *Dormond.*

L'ENTHOUSIASME, LE DÉCLIN, APRÈS

C'est mai fleuri. Le jeune Abel quitte le jardin où il travaille dès l'aube pour observer de près son voisin apiculteur occupé à son rucher. Quelques jours plus tard, la même curiosité le pousse de nouveau vers l'homme voilé. Son intérêt s'éveille aux explications complaisamment données par le vieux praticien. Une ruche est bientôt installée au coin du verger familial. Abel y passe des heures à voir sortir et rentrer ces petites bêtes qu'il affectionne déjà. Tout douce-

ent, il s'habitue au dictionnaire habituel. La nuit, le pauvre tout à sa passion ne rêve plus que reine, couvain, alvéole, opercule. A l'âge de 25 ans, il possède 20 colonies. Entre temps, son cœur a parlé dans un autre domaine. Jeune et jolie épouse est venue prendre place au foyer. Le dimanche, on voit souvent le jeune couple se diriger vers les ruches où Abel s'efforce d'initier Madame aux mystères de la vie des abeilles. Elle veut bien l'écouter mais à distance, car ces bêtes lui inspirent une peur bleue. Hélas, seul il les soignait, seul il continuera, mais la peine ne compte pas quand l'enthousiasme bat son plein.

— Les années ont passé. Des enfants sont venus. Ils secondent bien le père au rucher mais comme la mère, par devoir, pour lui faire plaisir. Des marguerites émaillent maintenant sa belle tête où des rides s'alignent sur le front, aux tempes, quoi, un peu partout.

« Le père Abel décline », entend-on dire de toutes parts. Tout de même, il soigne encore ses abeilles avec amour. Pensez donc, n'est-ce pas dans ce coin béni qu'il a passé ses plus belles heures !

Cette fois, le vieux bonhomme a dû prendre le lit. Des amis dévoués le remplacent au rucher. La seconde période va prendre fin.

— « Est-ce que père Abel demande encore après ses abeilles ? » demandais-je à sa femme.

— « Chaque jour » me répondit-elle. Alors, ce n'est pas encore la fin.

— « Et maintenant Madame Abel ? » — « Hélas, il ne s'y intéresse plus du tout ».

C'est fini. Le vieil apiculteur n'est plus. Ruches et matériel se vendront en mise publique.

Connaissez-vous la peine ressentie lorsqu'on rentre dans ce pavillon où l'on a passé tant de belles heures à côté du défunt ? Quel sentiment de tristesse s'empare de vous en voyant des mains étrangères, presque sacrilèges, charger sur des véhicules ces reliques précieuses qui partiront dans des directions différentes.

Sur la place devenu libre, des rosiers sauvages ont poussé : Madame Abel avait bien planté des camomilles mais les gratta-q... ont tout submergé ! Ainsi va la vie.

H. Berger.

PESÉES DE RUCHES SUR BASCULES EN AVRIL 1932

Les pesées ne peuvent donner que des résultats sans valeur pendant ce mois d'avril où il a fallu nourrir copieusement pour activer et même maintenir la ponte dans nos colonies en retard.

Le beau mois de mai, spécialement la semaine du 15 au 22 s'est

révélé merveilleux pour nos butineuses. Plusieurs apiculteurs signalent des journées à 3 kg. de récolte sur les dents-de-lion, les érables et les arbres fruitiers. Notre bascule s'est bornée à marquer 1 kg., 1 kg. 300, 1 kg. 600, et nous en sommes tout fiers. Ce coup de fouet aux colonies a été salutaire. On parle de miel dans les hausses. Puisse le retour du froid que nous a amené la pluie de dimanche ne pas durer, car alors il provoquerait beaucoup d'essaimage.

Corcelles, le 24 mai 1932.

Ch. Thiébaud.

FÉDÉRATION D'APICULTURE NEUCHATELOISE

Journées cantonales, les 11 et 12 juin 1932.

La fête cantonale, comme on l'appelle communément, a été fixée cette année au 12 juin. Le Comité de la Fédération, à cette occasion, a fait appel à M. Perret-Maison-neuve, de St-Cloud (France).

Il n'est pas nécessaire de faire ici l'éloge de M. Perret-Maison-neuve, qui est connu dans le monde entier pour ses écrits apicoles, en particulier son très intéressant ouvrage : *L'apiculture intensive et l'élevage des reines*, ainsi que ses nombreux travaux scientifiques.

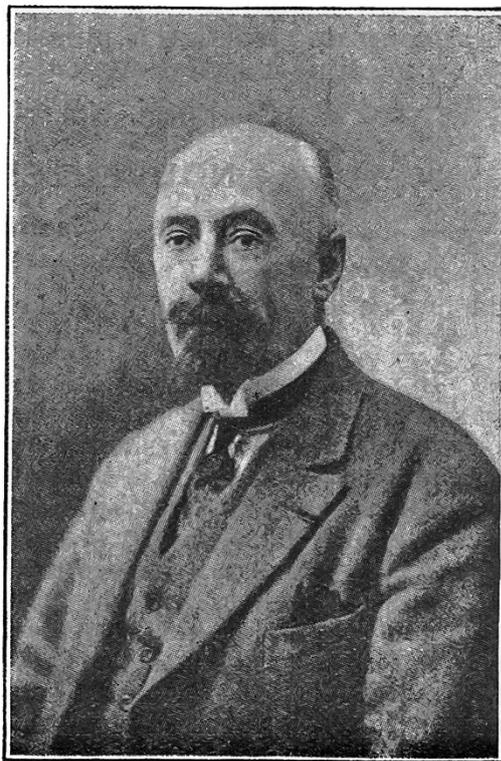
M. Perret-Maisonneuve s'est aimablement mis à notre disposition pour les samedi 11 et dimanche 12 juin. Nous avons donc profité de l'aubaine pour donner une conférence scientifique le samedi soir à l'Aula de l'Université de Neuchâtel.

La journée de dimanche se passera à Coffrane, au rucher de notre président cantonal, pour débiter et ensuite au Parc d'Acclimatation, où nous entendrons encore une fois notre sympathique invité, M. Perret-Maisonneuve, dans une seconde conférence.

Nous sommes certains que chacun voudra entendre ce savant apiculteur, développer quelques-unes de ses très intéressantes découvertes apicoles.

Ces occasions-là sont si rares qu'il faut en profiter. M. Perret-Maisonneuve est en plus un grand ami et admirateur de notre beau pays. Nous le recevrons donc en ami.

Nous rappelons en outre que si des apiculteurs d'autres fédérations désirent assister à ces journées, ils seront les bienvenus.



M. PERRET-MAISONNEUVE

Voici le programme :

Samedi 11 juin : 20 h. 15, à l'Aula de l'Université de Neuchâtel, conférence scientifique avec projections lumineuses, publique, par M. Perret-Maisonneuve.

Dimanche 12 juin : 9 h. 30, Visite de ruchers à Coffrane ; de 11 h. à 14 h. 30, Visite du Parc d'Acclimatation et pique-nique ou dîner au parc ; 15 h. Conférence par M. Perret-Maisonneuve.

Le dîner est facultatif (prix fr. 3.50). Menu : Potage, Gibelotte de lapin, Petits pois et carottes, Bœuf braisé, Pommes cuites, Salade, Dessert varié, Biscuits fins.

Pour le dîner, s'inscrire jusqu'au 10 juin auprès de M. B. Perrenoud, président, à Coffrane.

Souhaitons encore le beau temps et une nombreuse participation.

L. H.

FÉDÉRATION JURASSIENNE

Le Comité directeur de la Fédération jurassienne avait fixé l'assemblée au 19 juin ; mais cette date ne peut être maintenue. Nous avons dû la renvoyer au *10 juillet*, vu que la fête jurassienne de musique qui a lieu à Delémont est fixée au 19 juin. Nous regrettons beaucoup de remettre à plus tard cette fête.

Donc, tous au *10 juillet à St-Imier* !

Le Comité.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section des Alpes.

Extrait du rapport du président,
de la Section des Alpes, sur l'exercice 1931-1932, présenté en assemblée générale de printemps, le 24 avril 1932.

Depuis que je fais partie de la Section des Alpes, je ne me souviens pas d'avoir entendu sans un grand plaisir la lecture du rapport du président. Mes dignes prédécesseurs savaient à merveille le rendre poétique et savoureux, à un point tel que je désespère jamais d'arriver. Sans longues phrases, très simplement, ils disaient tout l'essentiel. Chaque fois, l'assistance se régalaient de quelques bons mots, dont tout le monde s'accordait à reconnaître la justesse. Il y avait des saillies si heureuses qu'elles faisaient éclater les rires. Ce sont, pour moi, de savoureux souvenirs. Le désir le plus cher de votre président actuel est de réussir aussi bien sur des voies si nettement tracées. Si le résultat ne correspond pas à ses intentions, s'il ne parvient pas à vous intéresser, vous voudrez bien ne pas lui en tenir rigueur. Votre indulgence se satisfera de cette excuse : Si la langue et l'expression sont inhabiles, le cœur, par contre, y est bien.

Ensemble et une dernière fois, jetons un regard sur l'année qui vient de s'enfuir, marquons-en les étapes principales, rappelons-en les faits saillants en essayant d'en dégager le sens et la portée véritables ; c'est en ces termes élevés que l'on parle à l'église. Sans manquer à la modestie, on peut affirmer que notre chère section des Alpes n'a pas trop mal marché. L'affligeant déclin des effectifs s'est enfin arrêté. Un mouvement ascendant se dessine. Notre section compte une vingtaine de membres de plus. La circulaire du 17 janvier, adressée à tous les propriétaires d'abeilles des districts d'Aigle et Vevey, a donc été efficace.

Des remerciements très sentis doivent être adressés à tous ceux qui ont prêté main forte à cette œuvre de resserrement nécessaire. Mais il y a lieu de ne pas s'arrêter en si bon chemin. La moisson est grande encore ; elle exige toujours de nouveaux ouvriers qui ne boudent pas à la tâche, qui ne se laissent pas rebuter par un ou plusieurs succès. Il est parfois difficile de convaincre. J'en ai fait l'expérience. Un de mes voisins les plus proches oppose, à chacune de mes entreprises, un entêtement renouvelé, dont la constance, la dureté, la coriacité est étonnante. Pas plus tard qu'avant-hier, je lui disais : « Je ne comprends pas que vous puissiez rester ainsi en dehors, sans lire un journal apicole, sans vous rencontrer jamais avec un ou des collègues pour discuter abeilles, miel, méthodes, etc. Sans avoir le goût d'entendre une conférence spéciale comme celles, toujours intéressantes, qu'organisent les sociétés d'apiculture. » Il m'a répondu : « Ah ! bah ! tout ça c'est de la blague. Des journaux ? j'en lis assez, mais des autres. Et puis les abeilles ne rapportent déjà pas trop. Il n'y a pas grand'chose à gagner, pas de quoi faire fortune, en tout cas. Donc, on n'a pas besoin de ça. Je fais mon petit train, pas compliqué, et puis ça va bien. » Et les assurances ? Il n'en fait aucun cas. Pourtant, ce monsieur a 15 ruches.

Il y a, en effet, des gens pour lesquels tout est simple. Avoir des abeilles, c'est bien simple ; récolter du miel, c'est bien simple. Or, rien n'est plus faux. La vie n'est pas simple du tout. La conduite d'un rucher ne l'est pas davantage. Il est superflu de vous rappeler ici à combien de points divers et délicats elle touche. Avec une inconscience qui fait frémir, on entend ces gaillards, qui se croient fort malins, se rire de choses pour vous très sérieuses. Ils se « foutent » pas mal du Liebefeld, des efforts des comités et des gouvernements, ils raillent avec abondance les recherches de tous les savants. Les conférences, ils n'en ont nul besoin. Le comité organise-t-il un concours ? ils haussent les épaules et esquissent des lèvres une moue significative du plus absolu dédain. Les assemblées ? ils en rigolent. Pour eux, tout, oui, absolument, tout est si simple ! Pas le moins du monde, ils ne se rendent compte que, dans tout ce qu'ils font, ou à peu près, ils profitent des efforts des autres, qu'à chaque instant ils bénéficient d'un progrès dont ils sont redevables soit à la communauté soit à quelque devancier. Mais tout cela, ils l'ignorent lourdement ou plutôt ne veulent pas s'en souvenir. En ouvrant une ruche, par exemple, cette opération si simple, il ne leur arriverait pas de se dire : Ce n'est pourtant pas moi qui l'ai inventée. Mais si on le leur faisait remarquer, à ces gaillards narquois, qui savent tout en une fois et pour toujours, à la langue mieux pendue que l'entendement, on s'attirerait à coup sûr cette verte réponse : Ce n'est pas vous non plus, en tout cas. — Et ils rigoleraient plus fort que des baleines, croyant avoir tout dit et de s'être montrés à la hauteur, les plus fins parmi les fins. Surtout, dans tout cela, vous ne découvrirez pas l'ombre de la reconnaissance.

(*A suivre.*)

E. Fankhauser.

Erguel-Prévôté.

La première réunion régionale eut lieu à Pontenet le 8 mai, à l'époque généralement peu propice des saints de glace. Dans la matinée et même après l'heure de midi, il y eut des averses de grésil. Ce n'était donc pas un jour pour aller ouvrir des ruches. Cependant un nombre inattendu d'apiculteurs — une trentaine — arrivèrent au petit village de Pontenet, suspeuplé de ruches (2 sur 5 habitants). Au début de la rencontre, le ciel fit mine de se dégager, les abeilles prirent leur envol, on ouvrit une ruche, puis une deuxième, puis une troisième qu'il fallut refermer, car le sombre voile des nuages s'était

reformé, les abeilles s'abattaient sur les visiteurs et sur le sol. On alla faire séance au restaurant, où des directions préparées par M. Girod, inspecteur de la loque, malade ce jour-là, furent lues, et où les collègues de Pontenet firent servir une collation la plus généreusement offerte. Ici encore, le meilleur merci. On parla de choses et d'autres et l'on s'en fut fort satisfait de s'être rencontrés. En général, les ruches ont bien passé l'hiver et elles sont en bonne forme.

Le 22, nous pensions nous rendre à la réunion d'Eschert-Belprahon et en joindre le compte-rendu à celui de la réunion de Pontenet. Mais, après une belle série de jours sur la floraison des dents-de-lion, le temps venait de se gâter, le ciel était sombre, l'air frais. C'était donc un temps à ne pas ouvrir des ruches et nous n'avons pas été à cette réunion

F. P.

Montagnes Neuchâteloises.

Nous rappelons à nos membres la séance du 3 juillet, à 14 h. 30, au rucher de M. Arnold Vuille, à La Chaux-de-Fonds (Les Endroits). La formation d'essaims artificiels est le but principal de l'assemblée.

Le Comité.

Côte Neuchâteloise.

Séance à Cressier, le dimanche 5 juin, à 14 h. 30. Rendez-vous à la gare. En cas de mauvais temps, la réunion aura lieu au Château.

Ordre du jour : 1. Verbal. 2. Admissions. 3. Pose de cire gaufrée dans les cadres. 4. Divers.

N'oubliez pas le *recrutement* de nouveaux membres.

Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

Une réunion pratique de la section aura lieu à Courchavon, le dimanche 19 juin, dès 14 heures, au beau rucher de M. Laissue.

M. Laissue, apiculteur consciencieux et expérimenté, traitera ce sujet toujours d'actualité : *L'élevage des reines et les manières d'employer ces jeunes majestés.*

La séance sera théorique et pratique.

Il ne sera pas envoyé d'autre convocation.

Le président.

Section de «Jura-nord».

Levée de ban.

Après plusieurs analyses négatives sur l'acariose, le commissaire cantonal pour les maladies des abeilles lève le ban sur le territoire de la commune de Undervelier. Par conséquent, le commerce d'abeilles est toléré.

Werner Stucker, inspecteur, Courcelon.

Société Genevoise d'Apiculture.

Réunion amicale le lundi 13 juin, à la campagne de notre collègue H. Mozou, rue Chauvet 48, Petit-Saconnex.

NOUVELLES DES RUCHERS

Le Fuet, le 9 mai 1932. — Ici l'hivernage s'est très bien passé ; il y eut de belles sorties les 13 janvier, 4 février, 14 et 15 mars. Entre temps quelques sorties de moindre importance. Je remarque les premiers apports de pollen le 25 mars. Le mauvais temps étant revenu avec le mois d'avril, je n'ai pu faire la grande visite que le 30 avril ; toutes les colonies ont du couvain sur quatre, cinq et six rayons ; toutefois les plaques de couvain ne sont pas assez régulières, d'où j'en déduis qu'il doit y avoir eu des interruptions dans la ponte.

Dans l'une ou l'autre colonie les vivres touchaient à leur fin ; aussi les rayons que j'avais en réserve furent-ils les bienvenus.

En ce début de mai où tout devrait être en fleurs, nos avettes sont retenues à domicile par de froides giboulées de pluie et de neige ; puisse la nature reprendre bientôt ses droits et qu'un riant soleil vienne redonner un nouvel élan à nos ruchers ! *Ami Desvoignes.*

* * *

Lausanne, le 26 avril 1932. — Je vous informe que j'ai logé un essaim de 1930 dans une ruche ayant quatre parois doubles en verre, depuis juillet 1930 dans une mansarde dont la fenêtre reste ouverte toute l'année, à Cour-Lausanne. Cet essai a donné de bons résultats jusqu'à ce jour. Cette ruche a donné 32 kg. de miel (deux récoltes) en 1931, malgré un accès de dysenterie au printemps 1931, pour avoir donné du sirop trop tôt. Actuellement cette ruche est très forte. Une deuxième ruche, avec doubles parois vitrées devant et derrière seulement, est en observation à La Sallaz s. Lausanne depuis 1931. Il faut encore attendre les résultats.

J'espère que ces quelques renseignements vous intéresseront.

* * *

Sthioul, ing.

Palézieux, 14 mai. H. Brun. — Quelques nouvelles de notre Section de la Haute-Broye, je puis vous dire que l'année 1931 a été bonne dans notre contrée. Sur 9 ruches, dont 8 à Palézieux et une à Ependes, j'ai récolté 250 kg. de bon miel, malgré une teinte un peu foncée. Elle provient, d'après mes constatations, de la floraison au commencement de juin des ronces sauvages (mûres) et des framboises dont nos bois sont garnis. Nos sociétaires sont aussi dans le même cas. L'hivernage s'est fait dans de bonnes conditions sauf pour une de mes ruches, celle d'Ependes, trouvée orpheline au printemps ; celles de Palézieux sont de toute beauté.

Pour conserver des ruches populeuses, je recommande toujours dans nos assemblées et en toute occasion à nos mouchiers de nourrir copieusement aux mois d'août et septembre. Il y a trois jours, la neige tombait encore jusqu'à Châtel-St-Denis et voilà deux jours que nous avons cessé de chauffer. Nos avettes, ces deux jours, rentraient toutes jaunes de pollen de la dent-de-lion qui est en fleur et si le temps se maintient nous pouvons espérer mettre les hausses la semaine prochaine. Je vous souhaite d'en pouvoir faire autant.

A vendre
volant de fonte
de 4 m. de diamètre avec courroie.
S'adresser : Petite Vallombreuse,
Lausanne.



A. Sessler-Vivien
Corcelles (Neuch.).

ESSAIMS NATURELS
REINES PURE RACE ITALIENNE
Essaims : juin-juillet 2 kg. Fr. 23.—,
Fr. 1.— par 100 gr. en plus. Reines :
juin-octob. Fr. 6.50. Embal. à retourner
de suite franco. Ed. HOTZ, inspecteur
cantonal des abeilles, BELLINZONE.

A vendre
Boille laitière
40 litres
échangerai contre clarificateur 50 kg.
HUILERIE VILLAREPOS

Appareil électr. à désoperculer

et pour la pose des fils
aux rayons artificiels,

avec transformateur,

construit pour toutes tensions à courant alternatif et absolument sans danger de manipulation, même à une haute tension.

Utilisation des plus simples.

Grosse économie de temps. — Garantie 2 ans.

Prix avec transformateur, seulem. 40 fr.

Prospectus gratis.

En commandant, indiquer la tension.

Auguste SIDLER, Ateliers Electro-mécaniques, **CHAM** (tél. n° 108).

Balances pèse-ruches

Articles 1^{re} qualité

Fernand GUÉRIG, constructeur
PAYERNE

RUCHES ET RUCHERS PAVILLONS

pour D.B. et D.T. aux meilleures conditions. — Prix-courants.

L. DELACRÉTAZ, Echallens

Chasse-abeilles Rapide

modèle éprouvé et durable **Fr. 1.—**,
avec planche **Fr. 3.30.**

Grande baisse sur les belles étiquettes quatre couleurs.

Etabl. Eug. RITHNER, Monthey

OUTILLAGE et MATÉRIEL

pour l'apiculture

FEUILLES GAUFRÉES

PLAQUES MELLIFÈRES

DENTAN & DUMUID, Lausanne
Place Chauderon Téléphone 22603

Ruches, poulaillers et clapiers modernes.

Pavillons démontables et extensibles.
Tous les articles en bois pour l'apiculture et l'aviculture. **Jos. JAQUET**, constr.,
Villarvolard (canton Fribourg).

Reines fécondées, croisées et communes.

Essaims COLONIES sur CADRES

Ed. VUAGNIAUX, Chavornay.

Essaims et Reines

Essaims avec jeunes reines, date de livraison et poids à volonté.

Reines élevées des meilleures souches fécondation et bonne arrivée garanties

Louis DOY, éleveur,

Ballaigues, (Vaud).

Avis aux apiculteurs :

Au magasin :

L. Hugonnet-Bailly

68, Grande rue MORGES

vous trouverez un choix complet de tous les articles concernant l'apiculture, ainsi que tous les ustensiles de ménage, tuyaux d'arrosage avec tous les accessoires, arrosoirs, etc.

A vendre 16 ruches vides D.-T. et un extracteur

S'adresser :

**Hôtel des 3 Sapins,
BIÈRE**

REINES

1932

des meilleures souches, fécondation et bonne arrivée garanties. Grandes disponibilités.

**F. Porret & Fils,
FRÉSENS (Neuch.)**

Téléph. 81.127